

AIDE-MÉMOIRE POUR L'INSCRIPTION D'UN NOUVEL ENFANT

Nom de la RSGE _____

Début de fréquentation : _____

Je vous fais parvenir le dossier
de l'enfant _____,
dont je joins les documents nécessaires à l'acceptation de la
demande d'admissibilité à la contribution réduite.

(S.V.P. Cochez les documents inclus)

- ☐ La demande de place à contribution réduite (les 2 feuilles blanche et jaune)
- ☐ Le document exigé pour le parent qui signe la demande d'admissibilité en **A**
- ☐ et les documents exigés pour le parent qui signe la demande d'admissibilité en **A et B** selon son statut au Canada (voir l'endos du PCR).
- ☐ Le certificat de naissance de l'enfant. **A**
- ☐ La preuve ECP **C**
- ☐ L'attestation de services de garde fournis. **D**
- ☐ L'entente de service parent/RSGE. **E**
- ☐ Le numéro de l'enfant au portail d'inscription.
- ☐ La preuve de résidence au Québec (ex : bail, compte hydro, bell, etc.)

Comme le mentionne l'article 16 du règlement sur la contribution réduite, vous devez faire parvenir sans délai ces documents au BC.

Nous vous rappelons que le BC dispose de 5 jours ouvrables après la réception des documents pour rendre une décision et que cette décision ne peut être antérieure à plus de 10 jours du début de la fréquentation de l'enfant.

AIDE-MÉMOIRE POUR L'INSCRIPTION D'UN NOUVEL ENFANT

Nom de la RSGE _____

Début de fréquentation : _____

Je vous fais parvenir le dossier
de l'enfant _____,
dont je joins les documents nécessaires à l'acceptation de la
demande d'admissibilité à la contribution réduite.

(S.V.P. Cochez les documents inclus)

- ☐ La demande de place à contribution réduite (les 2 feuilles blanche et jaune)
- ☐ Le document exigé pour le parent qui signe la demande d'admissibilité en **A**
- ☐ et les documents exigés pour le parent qui signe la demande d'admissibilité en **A et B** selon son statut au Canada (voir l'endos du PCR).
- ☐ Le certificat de naissance de l'enfant. **A**
- ☐ La preuve ECP **C**
- ☐ L'attestation de services de garde fournis. **D**
- ☐ L'entente de service parent/RSGE. **E**
- ☐ Le numéro de l'enfant au portail d'inscription.
- ☐ La preuve de résidence au Québec (ex : bail, compte hydro, bell, etc.)

Comme le mentionne l'article 16 du règlement sur la contribution réduite, vous devez faire parvenir sans délai ces documents au BC.

Nous vous rappelons que le BC dispose de 5 jours ouvrables après la réception des documents pour rendre une décision et que cette décision ne peut être antérieure à plus de 10 jours du début de la fréquentation de l'enfant.

AIDE-MÉMOIRE POUR L'INSCRIPTION D'UN NOUVEL ENFANT

Nom de la RSGE _____

Début de fréquentation : _____

Je vous fais parvenir le dossier
de l'enfant _____,
dont je joins les documents nécessaires à l'acceptation
de la demande d'admissibilité à la contribution réduite.

(S.V.P. Cochez les documents inclus)

- ☐ La demande de place à contribution réduite (les 2 feuilles blanche et jaune)
- ☐ Le document exigé pour le parent qui signe la demande d'admissibilité en **A**
- ☐ et les documents exigés pour le parent qui signe la demande d'admissibilité en **A et B** selon son statut au Canada (voir l'endos du PCR).
- ☐ Le certificat de naissance de l'enfant. **A**
- ☐ La preuve ECP **C**
- ☐ L'attestation de services de garde fournis. **D**
- ☐ L'entente de service parent/RSGE. **E**
- ☐ Le numéro de l'enfant au portail d'inscription.
- ☐ La preuve de résidence au Québec (ex : bail, compte hydro, bell, etc.)

Comme le mentionne l'article 16 du règlement sur la contribution réduite, vous devez faire parvenir sans délai ces documents au BC.

Nous vous rappelons que le BC dispose de 5 jours ouvrables après la réception des documents pour rendre une décision et que cette décision ne peut être antérieure à plus de 10 jours du début de la fréquentation de l'enfant.

AIDE-MÉMOIRE POUR L'INSCRIPTION D'UN NOUVEL ENFANT

Nom de la RSGE _____

Début de fréquentation : _____

Je vous fais parvenir le dossier
de l'enfant _____,
dont je joins les documents nécessaires à l'acceptation
de la demande d'admissibilité à la contribution réduite.

(S.V.P. Cochez les documents inclus)

- ☐ La demande de place à contribution réduite (les 2 feuilles blanche et jaune)
- ☐ Le document exigé pour le parent qui signe la demande d'admissibilité en **A**
- ☐ et les documents exigés pour le parent qui signe la demande d'admissibilité en **A et B** selon son statut au Canada (voir l'endos du PCR).
- ☐ Le certificat de naissance de l'enfant. **A**
- ☐ La preuve ECP **C**
- ☐ L'attestation de services de garde fournis. **D**
- ☐ L'entente de service parent/RSGE. **E**
- ☐ Le numéro de l'enfant au portail d'inscription.
- ☐ La preuve de résidence au Québec (ex : bail, compte hydro, bell, etc.)

Comme le mentionne l'article 16 du règlement sur la contribution réduite, vous devez faire parvenir sans délai ces documents au BC.

Nous vous rappelons que le BC dispose de 5 jours ouvrables après la réception des documents pour rendre une décision et que cette décision ne peut être antérieure à plus de 10 jours du début de la fréquentation de l'enfant.